

Evoquant des « différences » avec ses deux prétendants, les parents de Halima* la poussent (involontairement) à la fugue !

16 janvier 2023 à 12h 52 - [Ousmane CISSE](#)

Les mariages dans la société guinéenne obéissent souvent à des critères d'ordre communautaire et religieux. Plusieurs projets de mariage ont été bloqués ou rompus simplement parce que les prétendants sont issus d'ethnies ou d'obédiences religieuses différentes. C'est le cas de Halima*, 22 ans, orpheline de mère et élève en classe de 10e année, après trois échecs au Brevet d'études du premier cycle (BEPC). A deux reprises, son père et les autres membres de sa famille ont rejeté la candidature de deux jeunes hommes qui voulaient d'elle en mariage. La raison évoquée est toujours la même : ses prétendants ne sont pas de la même communauté que la jeune fille. Choquée par la réaction de sa famille qui trouve des « différences » entre eux, elle a fini par fuguer. Retour sur les faits... Nous sommes en 2019. Halima vient à peine d'atteindre l'âge ses 18 ans. Musulmane et amoureuse du Coran, elle fait la connaissance d'un jeune diplômé qui souhaite l'épouser. Mais celui-ci dernier n'est pas de la même ethnie qu'elle, mais les deux sont tous musulmans. Ce qui, du point de vue religieux, devrait faciliter leur projet de mariage. Mais les choses ne se passent pas comme espérées. Lorsque le prétendant a dépêché une délégation dans la famille de Halima pour demander sa main, le père l'a bien reçue avant de promettre aux émissaires d'exposer le motif de leur visite aux autres membres de la famille. Le soir même, une réunion de famille est convoquée. Cependant, l'issue de cette rencontre a désagréablement surpris la jeune fille. « A la demande de mon père, j'ai parlé de mon prétendant. Ils étaient tous là à écouter attentivement. Mais quand j'ai dit que le jeune n'est pas de notre ethnie, l'atmosphère a complètement changé. Moi, je pensais que si la réaction devait être négative, c'est si je disais qu'il est voleur, souldard ou délinquant. Ils se sont rués sur moi, en me demandant si je n'avais pas vu qui accepter à part quelqu'un qui n'est pas de mon ethnie. Et pourtant, le jeune homme est exemplaire et a une bonne conduite. Au lieu de chercher à connaître sa famille, chacun a fait de cela un crime », raconte-t-elle, toujours en colère contre cette réaction de ses proches. Incomprise par sa famille et rongée par le chagrin et le désespoir, Halima traverse une longue période de stress en silence. Fin 2022, l'innocente fille croit avoir mis sa souffrance derrière elle et se dit de nouveau prête à rencontrer son futur époux. Mais quand elle croise le chemin de son deuxième prétendant, le même scénario se reproduit. Les deux amoureux sont de communautés différentes. Pour autant, Halima ne compte pas se laisser faire cette fois-ci. La jeune femme décide de défendre son cœur contre le blocus imposé par ses parents. Les candidats qu'ils attendent ne viennent pas et ceux qui arrivent sont refoulés, bien même qu'ils soient tous musulmans. Face à la hostilité de ses proches, Halima a prévenu que si ce deuxième projet échoue, elle préférerait vivre célibataire pour tout le restant de sa vie que d'épouser une personne qu'elle n'a pas choisie. « Ils sont restés à négliger le deuxième jeune homme, jusqu'à ce que celui-ci renonce à son projet. Il a trouvé une autre fille et entamé les procédures de mariage. Cela n'a pas été du goût de Halima qui a décidé de ne pas subir un tel choc moral. Son premier prétendant refoulé vit avec sa femme et le deuxième se marie bientôt. Elle a préféré vivre ces choses-là loin de notre pays. Elle est partie sans dire aux membres de sa famille sa destination », explique un ami de la jeune fille. Des histoires comme celles vécues par Halima nombreuses dans certaines communautés guinéennes. Des histoires d'amour naissantes tuées avant qu'elles n'aient le temps de se développer ! *Nom volontairement changé pour préserver son anonymat Mohamed Diawara